Groupe : .....

CN CHALON

CERCLE NAUTIQUE CHALONNAIS
www.cnchalon.fr
Rue d'Amsterdam – 71100 Chalon sur Saône
☏ 03.85.41.58.95
secretariat.cnchalon@orange.fr
cercle-nautique-chalonnais@orange.fr

DECOUVERTE AQUATIQUE
ECOLE DE NATATION
2023/2024

RESERVE AU CNC
N°D'IUF

Carte délivrée ❑

Nom de l'enfant : ..... Prénom : ..... Sexe : F / M

Date de naissance : ..... / ..... / ..... Lieu de naissance : ..... Nationalité : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Nom et prénom mère : ..... Nom et prénom père : .....

Téléphone mère : ..... Téléphone père : .....

Email : ..... (en lettres majuscules)

CERTIFICAT MEDICAL

Je soussigné : .....
exerçant l'autorité parentale sur *(nom et prénom)* :
..... certifie sur l'honneur que toutes les questions du QS Sport Mineurs Annexe II-23 du Code du Sport donnent lieu à une réponse négative et que l'état de santé de l'enfant ne justifie pas d'un examen médical préalable à l'activité réalisé par un médecin.

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné autorise :
☐ Mon enfant à participer aux activités prévues par le CN Chalon
☐ Le CN Chalon à prendre, en cas d'urgence, toutes les dispositions permettant la mise en place de traitement médicaux ou chirurgicaux, entrée et sortie d'hôpital

LA LICENCE

En adhérant au Cercle Nautique Chalonnais, votre enfant souscrit une licence auprès de la Fédération Française de Natation.

L'ASSURANCE

La licence intègre de façon automatique :
•Une assurance responsabilité civile
•Une assurance dommages corporels, « garantie de base », à laquelle vous pouvez renoncer à votre demande expresse.
Ces garanties sont l'objet d'un contrat entre l'assureur ALLIANZ et la Fédération Française de Natation.
Concernant la garantie dommages corporels, si vous souhaitez souscrire un contrat vous apportant des garanties complémentaires, et une meilleure prise en charge, la Fédération Française de Natation sera à même de vous faire des propositions d'options complémentaires.
Les conditions de ces garanties sont consultables au local du club à votre demande, à compter du 15 septembre, date de prise d'effet du contrat.
Information réalisée dans le cadre des obligations des associations en matière d'information et de conseils aux adhérents.

DROIT D'IMAGE

Je soussigné, représentant légal ne m'oppose pas formellement à ce que le CERCLE NAUTIQUE CHALONNAIS utilise sans droit les images sur lesquelles, moi ou mon enfant apparaîtrait, aux fins de promouvoir les activités, ou la notoriété de l'association sur les publications papier ou informatiques qu'il est appelé à émettre.

CONDITIONS DE DEROULEMENT DE LA SAISON

Le CERCLE NAUTIQUE CHALONNAIS est signataire d'une Convention d'utilisation de l'Espace Nautique avec la Communauté d'Agglomération Grand Chalon. Ses membres sont tenus de respecter le règlement affiché de l'Espace Nautique (règles d'accès parents à consulter).
Les activités des membres s'exercent dans le cadre des périodes et créneaux horaires définis à Convention. Ces horaires correspondent aux horaires distribués par le Cercle Nautique Chalonnais.
La période d'ouverture des activités des groupes loisirs et apprentissage du CERCLE NAUTIQUE CHALONNAIS est approximativement du 15 septembre au 31 mai, date d'ouverture de l'Espace Nautique aux horaires d'été.
Aux périodes de vacances scolaires, les cours sont arrêtés.
Les cours sont annulés pour les raisons suivantes :

- Jours fériés
- Fermetures de l'Espace Nautique
- Organisation de compétitions

BASSINS ET ESPACE BIEN ÊTRE

Les installations de l'Espace Nautique du Grand Chalon ne sont pas accessibles aux adhérents, (ni aux parents) avant ou après l'activité pour laquelle les enfants ont accédé aux bassins.

DESISTEMENT

L'adhésion est conclue pour la saison 2023/2024 et ne fait l'objet d'aucun remboursement individuel.

Chalon sur Saône, le ..... / ..... / ..... Nom, prénom : .....
Signature :

La signature vaut acceptation du règlement intérieur du club consultable sur www.cnchalon.fr

Groupe : .....

APPRENTISSAGE - DECOUVERTE AQUATIQUE – 1 SEANCE/SEMAINE

Années d'âge	Objectif	Mercredi	Mercredi	Mercredi	Mercredi	Mercredi	Mercredi	Mercredi	Vendredi	Samedi
2018/2019	Familiarisation	Groupe n°1	Groupe n° 2	Groupe n° 3	Groupe n° 4	Groupe n° 5	Groupe n° 6	Groupe n° 7	Groupe n° 8	Groupe n° 9
		❑ 08h30/09h15	❑ 09h15/10h00	❑ 10h15/11h00	❑ 11h15/12h00	❑ 12h15/13h00	❑ 17h15/18h00	❑ 18h15/19h00	❑ 19h15/20h00	❑ 13h05/13h50

APPRENTISSAGE - 1 SEANCE/SEMAINE

	Niveaux	Choix		Jours	Horaires
Né entre 2013 et 2017	Bélougas	1	❑	Lundi	18h15/19h00
		2	❑	Mardi	17h30/18h15
		3	❑	Mardi	18h15/19h00
		4	❑	Mercredi	08h30/09h15
		5	❑	Mercredi	09h15/10h00
		6	❑	Mercredi	15h15/16h00
		7	❑	Jeudi	17h30/18h15
		8	❑	Jeudi	18h15/19h00
		9	❑	Samedi	10h15/11h00
		10	❑	Samedi	11h00/11h45
	Dauphins	1	❑	Mardi	17h30/18h15
		2	❑	Mardi	18h15/19h00
		3	❑	Mercredi	08h30/09h15
		4	❑	Mercredi	09h15/10h00
		5	❑	Mercredi	15h15/16h00
		6	❑	Jeudi	17h30/18h15
		7	❑	Jeudi	18h15/19h00
		8	❑	Samedi	10h15/11h00
		9	❑	Samedi	11h00/11h45
		10	❑	Samedi	12h00/12h45
	Orques	1	❑	Mercredi (Débutants)	11h00/12h00
		2	❑	Mercredi (Débutants)	12h00/13h00
		3	❑	Samedi (Débutants)	09h00/10h00
		4	❑	Mercredi (Confirmés)	08h00/09h00
		4	❑	Mercredi (Confirmés)	09h00/10h00
		5	❑	Samedi (Confirmés)	08h00/09h00

TARIFS

1er de la famille	2ème de la famille*	3ème de la famille*	4ème de la famille*	5ème de la famille*
226 €	205 €	193 €	172 €	145 €

*Même foyer fiscal. Les dégressivités ne s'appliquent pas aux tarifs réduits.

INSCRIPTION 2023/2024	**QS-SPORT :** ☐ **CERTIFICAT MEDICAL :** ☐	**DATE CERTIFICAT :** .....

Saison 2023 / 2024	Payé 1	Payé 2	Payé 3	Payé 4	Payé 5	Dû
Chèques						
Carte bancaire						
Espèces						
Chèques Vacances						
Coupons Sports						
Comité Entreprise						
Pass Sport						

Il est impératif de retourner **le dossier complet le plus rapidement possible**, sinon le sociétaire ne sera pas licencié et **ne pourra pas participer aux activités. L'accès à l'Espace Nautique lui sera refusé.** Attention : Le port du bonnet de bain est obligatoire pendant les séances

BADGER AUX PORTILLONS D'ENTREE POUR CHAQUE SEANCE, EST OBLIGATOIRE !

Les indications qui seront portées sur ce document feront éventuellement l'objet d'un traitement informatisé. Conformément à la Loi n° 78.17 du 06 janvier 1978 relative à "l'informatique, aux fichiers et aux libertés", toute personne peut exercer le droit d'accès et de rectification prévu par celle-ci.